



Béatrice GAULTIER
Secrétaire Générale

Paris , le 30 mars 11

Communiqué :

29 mars 2011 : Très forte mobilisation des infirmières de l'Éducation nationale pour une intégration immédiate en catégorie A pour toutes.

A l'appel du SNICS (64% aux dernières élections professionnelles) et du SNIES deuxième syndicat représentatif, plus de 1500 infirmières de l'éducation nationale, venant de toutes les académies métropolitaines, ont manifesté aujourd'hui devant le ministère de l'éducation nationale. C'est près de 19,5 % de la profession qui est descendu dans la rue.

Des actions similaires étaient également organisées dans tous les départements d'outre-mer. Sur une période de un an c'est la troisième fois que les infirmières ont manifesté pour faire aboutir cette légitime revendication.

Manifestement Monsieur Chatel traîne à mettre en œuvre les promesses et engagements tant du gouvernement que du Président de la République pris auprès du SNICS-FSU.

Nos collègues, qui sont titulaires du même diplôme, exigent d'être toutes reclassées dans un corps de catégorie A à l'instar de leurs collègues hospitalières. Les lenteurs, tergiversations et autres artifices présentés par le ministère de l'éducation nationale sont perçus comme une triple injustice au regard de leur condition de femme, d'infirmière et surtout d'infirmière de l'éducation nationale. Qui pourrait accepter que la dimension du soin auprès des élèves soit autant disqualifiée au moment où le Ministère lui-même définit comme priorités le mal-être, les conduites addictives, la contraception..... ?

A l'issue de la manifestation une délégation a été reçue au Ministère de l'éducation nationale qui s'est engagé à :

- publier avant la fin de l'année civile un décret créant un corps d'infirmières en catégorie A avec mise en extinction de l'actuel corps de catégorie B.
- intégrer toutes les infirmières dans ce nouveau corps selon des modalités et un calendrier qui feront l'objet de groupes de travail avec les deux seules organisations syndicales représentatives de ce secteur.
- réunir le premier groupe de travail dès le mois d'avril 2011.

Le SNICS-FSU restera vigilant quant à l'évolution de ce dossier et mettra tout en œuvre pour que toutes les Infirmières, sans exclusive, soient immédiatement intégrées dans ce nouveau corps. Nous n'hésiterons pas à organiser de nouvelles actions et persisterons dans notre revendication de catégorie A Type pour toutes les infirmières de l'éducation nationale.